



Et nous de par nos dommages et intérêts, a quoy faire Il a oblige les biens  
avec les soumissions de et Arman recepis fait en rente et pignors  
de Jean Roquette frere du parsonn village, et nottome adieu de  
sans deus plus de montaigne berbigan avec lui montoil, seigneur  
ni seu signor de requis et moy de S. Montel  
Roquette dit aldelant

Collé au Bureau d'Arman par la  
le 14<sup>me</sup> jour de Mars 1715  
Roquette pr. l. (ou)

30.9.1715 : A été en sa personne  
Durand MONTEIL dit " Losse " ,  
paysan du village de Bonnefon en  
paroisse de Casséjouis .. Il fait  
vente à Etienne ARMAN dit " Etienne  
de Jardy " habitant Montézic d'un  
chataignial qu'il possède aux apparte-  
nances du village du Laux , appelé  
" del bosc " , qu'il avait acquis  
du sieur François GINESTON prêtre  
et Dom et SEIGNEUR D'AURIERES , qui  
lui la tenait de Jean ARMAN père  
aususdit ARMAN . ( signature dudit  
MONTEIL )